

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique,
de la biodiversité, de la forêt, de la
mer et de la pêche

Direction générale de la prévention des risques

Arrêté du 24 juin 2025

portant nomination à la commission inter-filières de responsabilité élargie des producteurs

NOR : TECP2517176A
(Texte non paru au Journal officiel)

Par arrêté de la ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche en date du 24 juin 2025 sont nommés membres de la commission inter-filières de responsabilité élargie des producteurs :

Au titre du collège des producteurs des catégories de produits soumis à responsabilité élargie des producteurs :

- Mme Maïté Ketterer, titulaire, représentante de l'Association française des entreprises privées, en remplacement de M. Philippe Bonningue,
- M. Mathieu Tuau, suppléant, représentant de l'Association française des entreprises privées, en remplacement de Mme Maïté Ketterer.